



Uirtus (Peer-reviewed Journal of Arts and Humanities)

Available online at <https://uirtus.net/>

E-mail: soumissions@uirtus.net / revueuirtus@gmail.com

Vol. 5, No. 2, August 2025, Pages: 496-510

DOI : <https://doi.org/10.59384/uirtus.2025.2981>

ISSN: 2710 - 4699



Défis de réalisation orthographique des phonèmes vocaliques [ø] et [œ] : cas des étudiants de français FLE au niveau 200, Département of French Education – UEW

Orthographic Challenges in Representing the Vowel Phonemes [ø] and [œ]: A Case Study of French as a Foreign Language (FLE) Students at Level 200, Department of French Education – UEW

Sitsofe Essivi Mawusi
Allan Kwashivi Hetthey

Article history:

Submitted: June 5, 2025

Revised: July 1, 2025

Accepted: July 9, 2025

Keywords:

Vocalic phoneme, grapheme, phonological awareness, perception, minimal pairs

Mots clés :

Phonème vocalique, graphie, conscience phonologique, perception, paires minimales

Abstract

This study investigates the challenges faced by second-year French as Foreign Language (FLE) students at the University of Education, Winneba (UEW) in writing correctly the corresponding graphemes of the phonemes [ø] and [œ]. A test of dictation comprising ten items was administered to assess their proficiency in these specific phonemes. The analysis revealed a significant difficulty among students in accurately spelling in writing the graphemes corresponding to the pair of phonemes [ø] and [œ], attributed to the absence of these sounds in their first (L1) and second (L2) languages. This finding underscores the necessity for targeted phonological awareness creation and training to enhance their oral proficiency in French.

Résumé :

Cette étude examine les difficultés rencontrées par les étudiants de deuxième année de français langue étrangère (FLE) à l'University of Education, Winneba (UEW) dans la représentation écrite correspondant aux phonèmes [ø] et [œ]. Un test de dictée composé de dix items a été administré pour évaluer leur maîtrise de ces phonèmes spécifiques. L'analyse a révélé une difficulté significative au niveau des étudiants à représenter correctement les phonèmes [ø] et [œ] à l'écrit, attribuée à l'absence desdits phonèmes dans leurs première (L1) et deuxième (L2) langues. Cette constatation souligne la nécessité d'une conscientisation phonologique ciblée pour améliorer leur compétence écrite en français.

Corresponding author:

Sitsofe Essivi Mawusi

University of Education, Winneba

Email: esmawusi@uew.edu.gh

Uirtus © 2025

This is an open access article under CC BY 4.0 license

Introduction

Toute langue a pour objectif primordial d'être utilisée pour la communication. Pour des raisons de références ultérieures, il est expédient de recourir à l'écrit malgré la disponibilité de l'oral qui est de nos jours fort avancé par la technologie de multimédia. Le français est une langue dont les structures orthographiques exigent rigueur et précision. Dans cette optique, l'étude actuelle se penche sur l'usage des unités de base de l'écrit qui constituent les graphèmes correspondant aux phonèmes vocaliques [ø] et [œ] dans les productions écrites des apprenants de FLE à l'UEW.

1. Contexte de l'étude

Le tout premier héritage qu'un individu reçoit de sa société est la langue de ladite société. Cette langue lui permet d'interagir avec les autres membres de cette société. Le monde devient au jour le jour un village, où la culture de ce village impose à chaque membre d'être capable d'utiliser plus qu'une langue dans la vie active. Pour faciliter des transactions dans les systèmes des affaires éducatif, médical, économique, technologique, scientifique, et autres, l'individu doit se doter d'une ou plusieurs langues étrangères. Si la langue étrangère est ce dont l'individu a besoin, il doit l'apprendre car ce n'est pas sa langue maternelle (L1). L'apprentissage d'une langue nécessite une certaine maîtrise pour une performance impeccable. Catach, Duprez et Gruaz assertent que chaque langue a ses structures qui la différencient des autres langues.

Le français n'en fait pas exception. En français, nous distinguons le code oral du code écrit. Catach et al. opinent que « l'écriture peut être considérée comme une simple technique de calque de l'oral [...] » (24). Ils vont plus loin en disant que « l'écriture est un instrument social, on ne peut la juger que par rapport à la langue et au peuple qui la pratique à une époque donnée. » Pour Dubois, Dubois-Charlier et Kannas, « la prononciation et l'orthographe présentent en français de profondes différences. Alors que la prononciation a évolué et se modifie sans cesse, l'orthographe, depuis deux siècles, ne change que très lentement. » (1) Il s'observe alors par cette affirmation que l'orthographe française est bien ancrée dû à ses structures bien, systèmes bien fondés. Faisant appel à l'orthographe, les signes graphiques sont fort indispensables dans l'équation. C'est dans cette perspective que Dubois et al. se positionnent que « les signes graphiques [...] jouent un rôle important : soit pour indiquer la prononciation, soit pour distinguer des mots

homonymes » (1). Par ailleurs, Bescherelle (para. 4) indique que « En français, un son peut s'écrire de différentes façons ; inversement, une lettre peut se prononcer de plusieurs manières [...] » Il se saisit alors que dans les structures du français, le son qui devient le phonème, dû à son rôle fonctionnel, peut prendre diverses formes graphiques, mais une lettre peut être prononcée de distinctes façons. Pour Mawusi, « c'est le système phonologique du français qui fournit les éléments qui le constituent et non une autre langue » (2). Le but de cette étude est de jeter plus de lumière sur une meilleure manière d'acquérir ou d'apprendre la langue française dans un environnement purement anglophone tel que le Ghana pour promouvoir une performance efficace lors de leur communication écrite par le biais de la bonne réalisation des phonèmes vocaliques /ø/ et /œ/ en particulier, ce qui contribue à l'enseignement/apprentissage aisé du FLE.

1.1. Problème

Ecrire correctement un mot d'une langue demande la conformité aux règles orthographiques établies dans ladite langue. Dubois et al. (1) affirment que « la prononciation et l'orthographe présentent en français de profondes différences. Alors que la prononciation évolue et se modifie sans cesse, l'orthographe, depuis deux siècles, ne change que très lentement. » C'est dans ce sens que Catach et al. stipulent que l'orthographe française est un luxe coutant cher. Il ressort de ce point que le statut bien fondé du français semble être quasiment rigide (8). Alors, tout apprenant du français a une imposition de structures de la part de ladite langue. Or, Catach et al. ont observé que « sur le plan social aussi, les choses ont changé : les mass-médias augmentent, on lit moins, le milieu socio-culturel se transforme, l'importance de l'écrit tend à diminuer par rapport à l'oral et surtout la masse des élèves s'est considérablement transformé » (20). Malheureusement, tout a changé mais « l'enseignement de l'orthographe n'a pas changé » (20). Il s'avère déplorable que « tout homme sait parler mais pas écrire » (20). C'est bien le cas où les phonèmes vocaliques [ø] et [œ] posent des difficultés aux apprenants de FLE à l'écrit. Ceci est dû à l'absence desdits phonèmes dans leur langue maternelle (L1) et langue seconde (L2). Ces difficultés concernent la réalisation correcte et la discrimination de ces phonèmes en FLE, appris comme L3.

Riegel, Pellat et Rioul pointent ce défi en mentionnant les correspondances complexes entre phonèmes et graphèmes (57). Par exemple,

le digramme "eu" correspond au phonème [œ] dans des mots comme *peur* et *beurre*, mais représente [ø] dans des mots comme *deux* et *heureux*. Le pire est quand les deux phonèmes se retrouvent dans les paires minimales comme *jeûne* et *jeune* ou *veule* et *veulent*, ce qui peut confondre l'apprenant de FLE à l'écrit. Nous désignons par une paire minimale un couple de mots pour lesquels tout est pareil sauf un seul son/phonème. Ce son/phonème peut apparaître à l'initial, au milieu ou à la fin du mot. Si le sens du mot change, alors les deux sons/phonèmes sont distinctifs et font partie de l'inventaire de la langue ; mais si le sens ne change pas, la différence entre les deux sons/phonèmes est négligeable.

Lors d'un test de dictée chez les étudiants en formation d'enseignant à l'University of Education, Winneba (UEW), les participants ont éprouvé des difficultés à écrire correctement les graphies représentant les phonèmes [ø] et [œ] dans un texte simple. Ce constat démontre leur faible maîtrise des graphies correctes desdits phonèmes en FLE.

Guimbretière réitère que : « la perception des voyelles françaises n'est pas claire, souvent, les étrangers n'entendent pas exactement le timbre de la voyelle française et la confondent à leur langue maternelle ou seconde » (40). Parlant des voyelles françaises, dans notre cas d'étude, il s'agit des phonèmes vocaliques. C'est à partir de la perception auditive que la représentation graphique se fait et toute perception fautive n'induit qu'à la représentation fautive. Les phonèmes vocaliques [ø] et [œ] n'existent ni dans les langues maternelle (L1, langue ghanéenne) ni seconde (L2, l'anglais) des apprenants, ce qui aussi explique leur confusion et leurs erreurs à l'écrit.

Il se comprend alors que la nature difficile et complexe de la langue française aussi bien que la perception fautive des phonèmes qui sont absents dans les langues d'origine des apprenants rendent la tâche difficile à l'apprenant du FLE en écrivant les graphies des phonèmes vocaliques [ø] et [œ].

1.2. Justification du choix du sujet

L'actuelle étude portant sur les *Difficultés de réalisation des phonèmes vocaliques /ø/ et /œ/ à l'écrit par les étudiants de FLE au niveau 200, Département de français – UEW* est dû aux observations des performances des étudiants du FLE à l'UEW dans leurs productions écrites. Ces étudiants sont formés pour enseigner le FLE aux niveaux pré-tertiaires. Il est nécessaire qu'ils aient les outils pertinents pour bien délivrer sur le terrain. Dû au problème soulevé plus haut, il est fort

indispensable de conscientiser ces étudiants et d'autres qui se retrouveraient dans le cas similaire sur la réalisation graphique des phonèmes sous étude. Donc, le choix de cette étude est pour contribuer à la résolution du problème soulevé.

1.3. Objectifs de l'étude

Nous aimerions atteindre les objectifs suivants :

1. Identifier les difficultés rencontrées par les étudiants de FLE à l'UEW dans la réalisation graphique des phonèmes vocaliques [ø] et [œ].
2. Chercher la source du problème en la réalisation graphique desdits phonèmes chez les étudiants en question.
3. Proposer des stratégies didactiques pouvant aider à améliorer la réalisation de ces phonèmes dans l'enseignement /apprentissage du FLE.

1.4. Questions de recherche

Les questions guidant l'étude pour trouver des solutions valables sont les suivantes :

1. Quelles sont les difficultés rencontrées par les étudiants du FLE à l'UEW concernant la réalisation graphique des phonèmes vocaliques [ø] et [œ] ?
2. Quelles sont les sources des difficultés dans la réalisation desdits phonèmes chez les apprenants en question ?
3. Quelles stratégies didactiques peuvent aider à améliorer la réalisation graphique des phonèmes vocaliques [ø] et [œ] dans l'enseignement/apprentissage du FLE ?

1.5. Hypothèses de recherche

1. Il y existerait des difficultés rencontrées par les étudiants de FLE à l'UEW dans la réalisation graphique des phonèmes vocaliques [ø] et [œ].
2. Il y existerait des causes du problème en la réalisation graphique desdits phonèmes chez les étudiants en question.
3. Il existerait des stratégies didactiques pouvant aider à améliorer la réalisation de ces phonèmes dans l'enseignement /apprentissage du FLE.

2. Cadre théorique et travaux antérieurs

2.1 Le phonème vocalique

Les phonèmes vocaliques désignent les phonèmes qui « offrent un passage à l'air qui provient du larynx et constituent le premier type articulatoire » (Guimbretière 14). Pour Mawusi (12), les phonèmes vocaliques sont « les phonèmes qui s'écoulent librement à travers le chenal buccal. » Il s'avère donc que le phonème vocalique désigne le phonème qui n'a aucun obstacle lors de sa production quand l'air sortant des poumons passe par le chenal buccal et éventuellement par les fosses nasales. Donc, [ø] et [œ] tombent sous ces critères prémentionnés car ils se produisent sans obstruction de l'air lors de leur passage des poumons à travers leurs réalisations.

2.2 Perception et conscience phonologique

Bedjaoui affirme que la perception « naît du contact avec le monde extérieur, à travers les sens. En évoquant les sens nous constatons qu'ils ont toujours obéi à une certaine hiérarchie. La vision étant au sommet, vient ensuite l'ouïe, le toucher, l'odorat et enfin le goût » (26). Pour Giovannoni, la perception est une interprétation de la réalité physique par intervention de l'activité mentale 'dans le processus auditif'. Aussi, la perception est contrôlée par notre grammaire (s. p.). Quant à Mawusi, « Avant qu'un individu ne réponde à un stimulus, il va falloir qu'il le perçoive a priori » (13). Il est donc indispensable que l'apprenant de FLE perçoive les phonèmes [ø] et [œ] à l'ouïe avant de les bien traduire à l'écrit sinon, il n'y aura que des erreurs en représentation de ces phonèmes.

La conscience phonologique est la capacité à déceler, distinguer et manipuler volontairement les unités phonologiques dans les mots, tels les phonèmes, les rimes et les syllabes, etc., ce qui est une compétence essentielle pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, à part la compétence de la discrimination (Mawusi 15 ; Bodson 12). Par ailleurs, « un apprenant d'une langue a besoin du système phonologique avant de tenter de lire ou écrire » (Mawusi 15). Mawusi réitère que « la correspondance graphème-phonème dont parle Riegel et al. (57), ne sera assimilée par un apprenant du français qu'à partir de la conscience phonologique bien développée ».

Figure 1. Tableau récapitulatif des systèmes vocaliques oraux des trois langues en contact

Statuts de langue	Langue	Système vocalique oral																			
L3	Français	i		e	ɛ	y	ø	ɑ			ə		ɑ	a	u			o	ɔ		
L2	Anglais	i	I	e	ɛ			æ	ə	ɜ	ə	ʌ	ɑ	a	u	ʊ		o	ɔ	ɒ	
L1	Éwé	i		e	ɛ						ə			a	u			o	ɔ		
	Ga	i		e	ɛ									a	u			o	ɔ		
	Akan	i	I	e	ɛ			æ						a	u		ʊ	o	ɔ		

Phonèmes
vocaliques
Comparés

Adomako (2018), Haugereid (2011), Wornyo (2016), Afeli (2022), Akpanglo-Nartey (2018), Waterman (1963), Urix (2020) et Mawusi (2023, p. 41)

Considérant le tableau ci-dessus, il est clair que ni les langues locales ghanéennes : l'akan, l'éwé et le ga (L1) ni l'anglais (L2) ont les phonèmes [ø] et [æ] dans leurs systèmes phonologiques. Alors, il faudrait investir plus d'effort dans l'enseignement/apprentissage desdits phonèmes pour une maîtrise meilleure du français.

2.3 Principe de réalisation et de distribution des phonèmes /ø/ et /æ/

Les voyelles /ø/ (voyelle antérieure, arrondie, semi-fermée) et /æ/ (voyelle antérieure, arrondie, semi-ouverte) se réalisent différemment selon leur environnement syllabique et consonantique (Argod-Dutard 82). En syllabe fermée accentuable, /ø/ apparaît devant les consonnes /z, t, d, k, ʒ/ (comme dans *tondeuse, mente, menteuse*), tandis que /æ/ se manifeste devant /r, ʒ, f, v, p/ (comme dans *veuve, beurre, anif*). Dans les cas de syllabe ouverte accentuable, c'est généralement /ø/ qui est réalisé, comme dans *creux*, tandis que dans une syllabe inaccentuable, le même archiphonème /æ/ tend à se réaliser par /æ/, comme dans *seulement* [sœlmɑ̃].

En principe de la distribution, Argod-Dutard illustre l'opposition phonologique par des paires minimales telles que *veulent* /vœl/ et *veule* /vøl/, ou encore *jeune* /ʒœn/ et *jeûne* /ʒøn/, confirmant ainsi leur valeur distinctive. Riegel et al. (2018) soulignent également l'importance de ces oppositions dans le système phonologique du français. Toutefois, cette distinction pose des difficultés aux apprenants dont les langues premières ne possèdent ni /ø/ ni /æ/. Ces sons étant tous deux notés par les graphèmes 'eu' ou 'œu', souvent dans des contextes similaires, la confusion entre les deux formes est fréquente,

tant à l'oral qu'à l'écrit. Il est donc essentiel de sensibiliser les apprenants à la réalisation contextuelle de ces voyelles pour favoriser leur maîtrise à l'écrit.

2.4 La théorie de la syllabation

Il est à ne pas ignorer que « En syllabe ouverte que l'opposition est neutralisée : [œ] et [ɔ] ne sont jamais en finale absolue de mot ou ne forment jamais de syllabe à eux seuls, [...] Cependant ce sont bien deux unités phonologiquement distinctes dans la mesure où l'on peut opposer jeune [ʒœn] et jeune [ʒœn], ou veule [vø1] et veulent [vœl], [...] » (Riegel et al. 86). L'apprenant du FLE qui perçoit [ø] ou [œ] serait tenté d'écrire différentes graphies ou les confondre en contexte linguistique.

2.5 L'erreur, d'où sort-elle ?

Cuq éclaire que l'erreur est « liée [...] aux interférences de la langue maternelle et de la langue étrangère » (Cuq 86). Quant à Besse et Porquier une attention est attirée sur le point que les erreurs et les fautes que commettent les apprenants d'une langue sont les éléments qui témoignent de leur niveau de possession et de maîtrise des règles de la langue cible (207). Commettre des erreurs dans les représentations des phonèmes [ø] et [œ] à l'écrit chez les apprenants de FLE serait témoin du moindre stade de possession et de maîtrise des règles du français. Il s'exhibe alors que l'erreur émane de l'absence de la conscience phonologique des phonèmes cible chez l'apprenant de la langue cible qui souligne au clair la moindre possession et de maîtrise des lois phonologiques entrant en jeux.

2.6 Travaux antérieurs

Paillereau (2017) a travaillé sur les voyelles moyennes qui sont : [e/ɛ, o/ɔ, œ/ø] et a porté son étude sur les enseignants tschechnophones en formation pour le français langue étrangère. L'étude étant menée sur ces six voyelles a échoué de toucher le problème concernant la série [ø] et [œ] en ce qui concerne leur discrimination en contexte linguistique. C'est ce que l'actuelle étude veut prendre en charge en vue d'approfondir l'étude sur la série [ø] et [œ] et mieux apprécier le problème et en proposer des solutions efficaces.

3. Méthodologie de la recherche

L'étude est portée sur la population cible étant les étudiants du FLE du Département de Français, UEW au niveau 200. Par un échantillonnage aléatoire simple, l'étude a utilisé 140 étudiants sélectionnés par un tirage au sort de *oui ou non* demandant aux étudiants de remplir un questionnaire. Dans ce questionnaire, un item demande aux répondants de donner le pays dans lequel ils ont débuté le cours primaire et commencé le français. Seuls ceux qui ont choisi le Ghana sous cet item sont retenus pour la population cible. Sur ce, 215 étudiants sont obtenus comme répondants au questionnaire. À l'aide de la table de détermination de l'échantillon proposé par Krejcie et Morgan (1970), l'étude a retenu un échantillon de 140 étudiants sur une population accessible de 215 étudiants d'une population cible de 293 étudiants de diverses provenances géographiques.

Après avoir administré et dépouillé le questionnaire, un numéro a été alloué à chaque répondant, ce qui va de 1 à 215. Seuls les 140 premiers des répondants sont retenus pour la collecte des données qualitatives à travers le test de dictée. Par l'intermédiaire du logiciel SPSS, 46 hommes et 94 femmes sont retenus comme les répondants du questionnaire. L'ensemble des répondants ne sont pas gardés car ceux qui émanent des pays francophones ont eu le contact avec le français dès le cours primaire dans un environnement purement francophone. Ceci peut influencer leur performance et donner des résultats non fiables pour notre étude. L'outil principal pour la collecte des données est le test de dictée. Ce test comporte dix items sur chacun des phonèmes faisant l'objet de l'étude. La dictée a pour objectif d'apprécier la perception auditive et la discrimination des phonèmes [ø] et [œ] en contexte linguistique chez les étudiants. Une analyse des données par l'approche mixte est adoptée. Cela permet d'analyser les données par l'approche mixte.

3.1 Nature du test de dictée

Le test de dictée consiste à faire écrire aux étudiants quatorze items comportant le digramme 'eu' dans des mots dans des espaces créés dans un texte de six lignes tout en suivant une lecture de prononciation standard jouée sur un téléphone portable connectée à un hautparleur pour assurer un son bien clair et net. La dictée sert à mesurer la maîtrise de la perception, la réalisation et la discrimination des phonèmes vocaliques [ø] et [œ] chez les apprenants.

3.2 Validité du test administré

Concernant la validité de l'instrument, le passage pour la dictée est soumis à trois experts dans le domaine de la phonétique/phonologie et de l'orthographe française pour leurs critiques sur les items pour ledit test. Le test a été administré dans des conditions d'examen pour assurer des données fiables. Le seuil de performance des répondants est retenu sur soit la majorité soit à 50% sur la note totale du test.

3.3 Fiabilité du test administré

Le test de dictée est conçu à base du français standard tout en assurant une lecture standard. Une collecte de données pilotes a été faite sur les étudiants de FLE au niveau 300 servant d'une pré-enquête. Après avoir dépouillé leurs réponses, nous avons remarqué clairement que le problème de difficultés de réalisation des phonèmes [ø] et [œ] à l'écrit est empirique.

4. Analyse du test de la dictée

Son	Items	Prononciation	Correcte Freq.	Correcte %	Correct Valid %	Freq. Incorr.	Incorr. %	Incorr. Valid	Freq. Total
/ø/	tondeuse	/tɔ̃ˈdɔz/	68	48.2	48.6	72	51.1	51.4	140
	veuve	/vøv/	49	34.8	35.0	91	64.5	65.0	140
	menteuse	/mãtøz/	74	52.9	52.9	64	45.7	45.7	140
	jeûne	/ʒøn/	2	1.4	1.4	137	97.2	97.9	140
	Maubeuge	/mobøʒ/	2	1.4	1.4	138	97.9	98.6	140
	Polyeucte	/polyøkt/	4	2.8	2.9	136	96.5	97.1	140
	Amoureuse	/amuRøz/	62	44.0	44.3	78	55.3	55.7	140
	jeûne	/ʒøn/	2	1.4	1.4	137	97.2	97.9	140
/œ/	jeune	/ʒœn/	53	37.6	37.9	87	61.7	62.1	140
	neutre	/nœtR/	19	13.5	13.6	121	85.8	86.4	140
	veulent	/vœl/	13	9.2	9.3	127	90.1	90.7	140
	aveugle	/avœgl/	43	30.5	30.7	97	68.8	69.3	140
	demeure	/dœmœR/	20	14.2	14.3	120	85.1	85.7	140
	seul	/sœl/	25	17.7	17.9	115	81.6	82.1	140

4.1 Analyse synthétique et discussion des résultats

Les résultats de la dictée, portant sur des mots contenant les phonèmes vocaliques /ø/ et /œ/, révèlent des lacunes notables dans la capacité des étudiants à orthographier correctement ces sons. Par exemple, dans le mot *tondeuse*, 52 % ont échoué, tandis que seuls 48 % des répondants ont pu écrire correctement le mot. Ce mot contient le digramme *eu* en syllabe fermée accentuable, suivi du phonème [z], contexte dans lequel, selon Argod-Dutard (2010) et Wioland (1991), c'est le phonème /ø/ qui doit être réalisé. Le fait que la majorité des étudiants n'aient pas su orthographier ce mot indique une faible maîtrise de ce phonème, notamment en contexte syllabique spécifique.

De manière similaire, pour le mot *veuve*, 65 % des étudiants n'ont pas su l'orthographier correctement. Ici, le digramme *eu*, toujours en syllabe fermée et suivi de /v/, devrait être réalisé comme /œ/. Cette erreur démontre que les étudiants n'ont pas intégré la règle phonotactique qui conditionne la réalisation de l'archiphonème /œ/ selon la nature des consonnes environnantes. Il en est de même pour les mots *jeune* et *neutre*, qui ont enregistré respectivement 62 % et 86 % d'échecs mais une réussite de 38% et 13%. Ces mots contiennent le phonème /œ/, qui, bien que proche du /ø/ sur le plan articulatoire (mêmes antériorité et arrondissement), se distingue par son degré d'aperture. Le fait que cette distinction ne soit pas perçue par les étudiants entraîne des erreurs systématiques dans la représentation orthographique.

L'absence des phonèmes /ø/ et /œ/ dans les langues maternelles des étudiants – majoritairement les langues ghanéennes – ainsi que dans leur langue seconde, l'anglais, constitue une difficulté majeure. En effet, comme le soutient Troubetzkoy (1979), l'apprenant filtre les sons d'une langue étrangère à travers le système phonologique de sa langue maternelle. Si un phonème n'existe pas dans la L1, l'apprenant aura tendance à le remplacer ou à le confondre avec un son familier, ce qui explique les substitutions ou les omissions observées à l'écrit.

Par ailleurs, les mots *mentuse* et *amoureuse* ont présenté des résultats légèrement meilleurs (53 % et 44 % de réussites respectivement), probablement en raison de leur fréquence d'usage dans le quotidien des étudiants, ce qui confirme l'idée, soutenue par Skinner (1957), que la répétition et l'habitation favorisent la mémorisation linguistique. À l'inverse, des mots plus rares comme *Maubenge* ou *jeûne* n'ont été correctement orthographiés que par une infime minorité (2 %), ce qui montre l'effet de la fréquence lexicale sur la performance orthographique.

L'analyse montre également que de nombreux étudiants peinent à distinguer les paires minimales comme *jeûne/jeune* ou *veulent/veule*, ce qui souligne une faiblesse dans la discrimination phonémique. Or, cette capacité est essentielle à l'acquisition de la lecture et de l'écriture, comme le rappelle Bodson (2013) en citant Oakhill et Kyle (2000), selon lesquels la conscience phonologique – c'est-à-dire la capacité à détecter, distinguer et manipuler volontairement les unités phonologiques – est un prérequis fondamental pour une maîtrise linguistique efficace.

Les données issues du mot *veulent*, avec 91 % d'erreurs, confirment que cette discrimination n'est pas encore acquise chez la majorité des étudiants. Le phonème /œ/, attendu ici, est mal perçu, mal identifié, et donc mal orthographié. Cette difficulté se retrouve dans des mots comme *aveugle* (69 % d'échecs) ou *demeure* (85 %), qui montrent que les étudiants n'ont pas encore développé les compétences métaphonologiques nécessaires pour segmenter et associer les phonèmes aux graphèmes correspondants.

Enfin, les performances extrêmement faibles pour des mots comme *jeune* (82 % d'échecs) ou *jeûne* (98 % d'échecs) illustrent la complexité des correspondances entre l'oral et l'écrit en français, où une même suite de lettres peut correspondre à plusieurs sons selon le contexte syllabique. Riegel et al. (2018) soulignent la difficulté des relations entre phonèmes et graphèmes dans une langue aussi peu transparente que le français, où les rapports entre les unités minimales des codes oral et écrit sont souvent indirects.

En conclusion, l'ensemble des résultats confirme que les étudiants de FLE de niveau 200 à l'UEW rencontrent de sérieuses difficultés à distinguer, percevoir et orthographier les représentations des phonèmes /ø/ et /œ/. Ces difficultés sont d'abord d'ordre phonologique, en lien avec l'absence des phonèmes dans leurs langues de base, mais aussi d'ordre didactique, en raison d'un manque de formation ciblée sur ces phonèmes vocaliques spécifiques. Pour remédier à ces lacunes, une approche combinant l'entraînement auditif, la sensibilisation aux règles de distribution phonotactique, l'exposition fréquente aux mots complexes et des exercices de dictée et de lecture répétée s'avère nécessaire. Une telle pédagogie renforcera leur compétence phonologique et améliorera leur performance à l'écrit comme à l'oral.

4.2 Validation des hypothèses de recherche

1. L'hypothèse 1 qui stipule qu'*Il y aurait des difficultés rencontrées par les étudiants de FLE à l'UEW dans la réalisation graphique des phonèmes vocaliques [ø] et [œ]* est confirmée par le test de dictée administré aux étudiants qui montre que les étudiants ont du mal bien percevoir et donc à réaliser correctement les graphies des phonèmes [ø] et [œ] et confondent les paires minimales *'jeûne/jeune', veule/veulent* en contexte linguistique.
2. L'hypothèse 2 estimant qu'*Il y aurait des causes du problème en la réalisation graphique desdits phonèmes chez les étudiants en question* est confirmée par le fait que les phonèmes vocaliques [ø] et [œ] n'existent pas dans les systèmes vocaliques de l'anglais et l'éwé /l'akan/le gan (les langues ghanéennes) (Confère Tableau récapitulatif des systèmes vocaliques des trois langues).
3. L'hypothèse 3 stipulant qu'*Il aurait des stratégies didactiques pouvant aider à améliorer la réalisation de ces phonèmes dans l'enseignement /apprentissage du FLE* est valide en ce sens que l'enseignement des phonèmes [ø] et [œ] tout d'abord par la fixation phonétique desdits phonèmes puis leur discrimination par le biais du concept de pair minimale sans oublier la théorie de la syllabation à l'écrit en se basant sur leurs valeurs sémantiques conscientisées chez les apprenants du FLE.

Conclusion

Dans l'étude actuelle, la problématique de l'étude a tout d'abord été présentée. Cela porte sur les problèmes concernant les difficultés liées à langue française elle-même et celles liées au contact des langues. Ensuite, la seconde partie qui est le cadre théorique sous-tendant l'étude suivi d'une analyse contrastive des langues en contact : langues ghanéennes (l'éwé, l'akan et le ga), l'anglais et le français tout en comparant leurs systèmes vocaliques. Dans la troisième partie, la méthodologie adoptée dans l'étude a été bien soulignée. Dans la quatrième partie, il a été procédé à l'analyse des données collectées auprès des étudiants et des enseignants-chercheurs. Cette partie a favorisé à l'étude de confirmer les hypothèses de la recherche en ce qui concerne les difficultés rencontrées par les étudiants de FLE à l'UEW dans la réalisation des phonèmes vocaliques [ø] et [œ] à l'écrit. Enfin, l'étude a essayé de proposer des stratégies didactiques pouvant aider à résoudre les difficultés rencontrées dans les représentations graphiques desdits phonèmes par les apprenants du FLE. Ces stratégies

peuvent être utilisées à la fois par les enseignants dans leurs processus d'enseignement tout comme les apprenants dans leur apprentissage.

Par l'intermédiaire de cette étude, nous avons eu un bon nombre d'expériences par quoi nous avons découvert qu'il y a une distinction entre le système vocalique du français, et ceux de l'anglais d'une part et des langues ghanéennes n'ayant pas les phonèmes vocaliques sous étude dans leurs systèmes phonologiques) d'autre part. Il est à noter que notre recherche est à ne pas traiter comme exhaustive mais un début pour des recherches ultérieures dans le domaine de la phonologie. Et, aussi, les langues ghanéennes telles que le ga-dangme, le gruni, etc. qui n'ont pas les phonèmes vocaliques [ø] et [œ] dans leurs systèmes vocaliques seront prises en considération dans nos études ultérieures pour des fins de généralisation des résultats.

Œuvres citées

- Adomako, Kwame. *The Phonology of Akan Loanwords in Ga and Dangme*. University of Ghana, 2018. *UGSpace*, <https://ugspace.ug.edu.gh>.
- Afeli, Komla Atito. *Cours de langue èvè*. Université de Lomé – FLLA, 2022.
- Akpanglo-Nartey, Rebecca A. « The Oral Stops of Ga: An Instrumental View. » *Linguistica Lettica*, vol. 26, 2018, <https://www.researchgate.net>.
- Bedjaoui, N. « La perception du français chez les apprenants algériens des écoles privées de langues étrangères. » Thèse de doctorat, Université Frères Mentouri – Constantine 1, 2016. <https://123dok.net>.
- Catach, Nina, Claude Gruaz, et Daniel Duprez. *L'orthographe française : Traité théorique et pratique avec des travaux d'application*. Armand Colin, 2022.
- Dubois, Jean, Françoise Dubois-Charlier, et Christine Kannas. *Orthographe : Les règles essentielles pour s'exprimer sans fautes*. Larousse, 2014.
- Giovannoni, Danièle C. « Contribution à une bibliographie sur les problèmes d'écoute et de perception du langage. » *Recherche sur le Français Parlé*, no 10, 1990, pp. 39-50.
- Guimbretière, Émile. *Phonétique et enseignement de l'oral*. Didier, 1994.
- Haugereid, Lene. « Typological Features for Akan – Phonology. » *Typecraft Typological Features Template*, 2011, <https://www.typecraft.org>.
- Krejcie, Robert V., et Daryle W. Morgan. « Determining Sample Size for Research Activities. » *Educational and Psychological Measurement*, vol. 30, no 3, 1970, pp. 607-610.

- Mawusi, Sitsofe E. *Difficultés en réalisation des phonèmes vocaliques moyens antérieurs arrondis /ø/ et /œ/ par les étudiants de FLE au niveau 200, département de français – UEW*. University of Education, Winneba, 2023. Mémoire de master 2.
- Paillereau, Nathalie. « Maîtrise phonétique du français langue étrangère chez les enseignants non natifs : Décalage entre connaissances théoriques et prononciation effective. » *SHS Web of Conferences*, vol. 38, 2017, doi:10.1051/shsconf/20173800011.
- Uriz, Nagore A. *The Development of the Vocalic System of the English Language: From Proto-Germanic to Present-Day English*. 2020, <https://addi.chu.es>.
- Waterman, John T. *Perspectives in Linguistics: An Account of the Background of Modern Linguistics*. University of Chicago Press, 1963.
- Wornyo, Albert A. « English Loanwords in Ewe: A Phonological Analysis. » *Journal of Literature, Language and Linguistics*, vol. 22, 2016, <https://core.ac.uk>.

How to cite this article/Comment citer cet article:

MLA: Mawusi, Sitsofe Essivi and Allan Kwashivi Hettey. “Défis de réalisation orthographique des phonèmes vocaliques [ø] et [œ] : cas des étudiants de français FLE au niveau 200, Département of French Education – UEW.” *Uirtus*, vol. 5, no. 2, 2025, 496-510, <https://doi.org/10.59384/uirtus.2025.2981>.